

369 ATTITUDE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 RUE DU MARKSTEIN 68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 930 150 966

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 24 JUIN 2025

L'an 2025,
Le 24 juin,
A 16 heures,

Madame Insaf HARICHANE, demeurant 2 rue du Markstein, 68100 MULHOUSE,

Associée Unique de la société 369 ATTITUDE ,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au changement de la date de clôture de l'exercice social et à la modification corrélative de l'article 19 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Madame Insaf HARICHANE, Associée Unique, décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31/12/2025. L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de 18 mois et sera clos le 31/12/2025.

L'Associée Unique décide, en conséquence, de modifier l'article 19 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 19 - EXERCICE SOCIAL

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de l'année suivante.

Le second paragraphe est supprimé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Insaf HARICHANE